

Véhicule-jouet.

Société dite : GEBR. MÄRKLIN & CIE G. M. B. H. résidant en Allemagne.

Demandé le 2 août 1960, à 15^h 4^m, à Paris.

Délivré par arrêté du 2 mai 1961.

*(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 23 de 1961.)**(Demande de brevet déposée en République Fédérale Allemande le 3 août 1959, sous le n° M 32.508, au nom de la demanderesse.)*

La présente invention concerne un véhicule-jouet, par exemple un jouet représentant un wagon de chemin de fer en miniature, dont les trains de roues sont montés dans des flasques de support de paliers constitués par de la tôle, devant lesquels sont rapportés des éléments décoratifs imitant les paliers et éventuellement le cadre du châssis d'un wagon réel.

A l'encontre des véhicules-jouets existants, les éléments décoratifs du véhicule, objet de l'invention, sont fixés sur les flasques de support de palier ou sur la plaque de fond du palier du cadre en tôle, dans lequel sont montés les trains de roues, en utilisant des ressorts qui établissent un contact par friction entre les éléments du dispositif de verrouillage, constitué par exemple par des crochets. De cette façon, l'amateur de jouets ou de modèles réduits peut se livrer au plaisir d'assembler les pièces et de construire lui-même le véhicule-miniature facilement et sans utiliser d'outil, tandis que le fabricant de jouets a, de son côté, l'avantage de pouvoir utiliser des dispositifs et des moules de fabrication plus simples, donc moins onéreux.

Les ressorts peuvent être constitués par des languettes solidaires de la plaque de fond de palier qui agissent à la manière de lames-ressorts. En outre, il est rationnel que l'ornement rapporté soit constitué par deux éléments imitant les paliers, par un élément imitant les poutrelles ou longerons de cadre et par deux pattes disposées au voisinage de ces imitations de paliers, qui traversent les flasques de support de palier.

Suivant une autre particularité de l'objet de l'invention, les pattes peuvent être guidées par la plaque de fond de palier et par des équerres solidaires de ce fond. Enfin, il peut être avantageux que les organes de verrouillage soient munis de crans d'arrêt, de telle sorte que l'assemblage des pièces soit plus facile que le redémontage.

Les dessins schématiques annexés montrent, à titre d'exemples non limitatifs, plusieurs modes de réalisation possibles de l'objet de l'invention.

La fig. 1 est une vue de profil d'une extrémité de cadre de support de palier de train de roues de ce véhicule-jouet.

La fig. 2 en est une vue de dessus.

La fig. 3 est une vue d'extrémité d'un élément décoratif imitant le cadre.

La fig. 4 est une vue de profil de l'extrémité d'un cadre de support de palier d'essieu avec deux éléments décoratifs mis en place.

La fig. 5 en est une vue de dessus.

La fig. 6 est une vue en coupe transversale par la ligne A-A en fig. 5.

La fig. 7 est une vue de profil montrant l'extrémité d'un cadre.

La fig. 8 en est une vue de dessus.

La fig. 9 est une vue d'extrémité d'un élément rapporté.

La fig. 10 est une vue en coupe transversale d'un troisième mode de réalisation prise dans la direction indiquée par la flèche B en fig. 11.

La fig. 11 est une vue en coupe longitudinale par la ligne C-C en fig. 10.

Les éléments principaux du mode de réalisation que montre la fig. 1 sont le train de roues 1, le cadre de support de palier de train de roues, établi en tôle et constitué principalement par les flasques de support de palier 2a, la plaque de fond 2b et les équerres 2c, et deux pièces ornementales imitant le cadre ou châssis, fabriquées en résine synthétique ou en zinc moulé par injection, et constituées essentiellement par deux éléments 3a imitant les paliers, les éléments 3b imitant les longerons du cadre et par les pattes 3c.

Les trains de roues 1 sont montés dans des flasques de support 2a présentant des fentes 4 en forme de T, devant lesquels se trouvent les ornements

imitant les paliers et éventuellement le cadre ou châssis d'un wagon réel. Les groupes d'ornements 3a, 3b, 3c sont fixés sur les flasques de support 2a et sur leur plaque de fond 2b au moyen de ressorts 2d qui établissent un contact par friction entre les éléments du dispositif de verrouillage. Les ressorts 2d sont constitués par des languettes solidaires de la plaque de fond 2b, et agissent à la manière de lames-ressorts, de telle sorte que quand on met en place ou qu'on retire l'ornement représentant le cadre ou châssis, ils se déforment élastiquement, cet ornement étant constitué par deux éléments 3a imitant le palier, par un élément 3b imitant les longerons et par deux pattes 3c disposées au voisinage des éléments imitant les paliers et s'engageant à travers les flasques de support 2a. Les pattes 3c sont guidées par la plaque de fond 2b et par les équerres 2c solidaires de cette plaque. En outre, bien que cela ne soit pas absolument nécessaire, des crans ou ergots d'arrêt sont prévus sur les organes de verrouillage, de telle sorte qu'il ne soit pas possible de démonter le cadre sans l'aide d'un canif ou d'un petit tournevis.

Des pattes 2e et 2f jouent le rôle de supports de dispositif d'attelage tandis que des éléments 2g imitent les mâchoires de frein. Les paliers d'essieu du wagon réel, servant de modèle, bien connus de chacun, ne sont pas indiqués sur les dessins. Les pattes 3c prennent appui sur le flasque 2a par des contre-fiches 3e.

Les pièces principales du véhicule-jouet constituant le mode de réalisation que montrent les fig. 7 à 9 sont le train de roues 1, le fond du cadre, en tôle, constitué principalement par la plaque de fond de palier 2b et les équerres 2c et les deux ornements imitant le cadre ou châssis, en résine synthétique ou en zinc moulé par injection, constituée essentiellement par deux éléments 3a imitant les paliers, les éléments 3b imitant les longerons de cadre et par les pattes 3c.

Les groupes d'ornements 3a, 3b sont fixés sur le fond du cadre, c'est-à-dire sur la plaque de fond 2b au moyen de ressorts 2d qui établissent un contact par friction entre les éléments du dispositif de verrouillage. Les ressorts 2d sont constitués par des languettes solidaires de la plaque de fond 2b des paliers et agissent à la manière de lames-ressorts, de sorte qu'ils se déforment élastiquement lors de la fixation ou de la dépose des ornements 3a, 3b du cadre. Les pattes 3c sont guidées par la plaque de fond 2b et par les équerres 2c solidaires de cette plaque. En outre, bien que ce ne soit pas absolument indispensable, des crans ou ergots d'arrêt 3d sont associés aux dispositifs de verrouillage, de telle sorte que le démontage du cadre ne soit pas possible, par exemple, sans l'aide d'un canif ou d'un petit tournevis. Les trains de roues 1 sont montés

dans des trous 9 prévus dans les ornements imitant les paliers.

Suivant le mode de réalisation que montrent les fig. 10 et 11, les pièces rapportées sont constituées par les éléments de tôle 5 qui portent les lames-ressorts 5a. Les ornements 6, en résine artificielle, et un longeron de cadre 7, également en résine artificielle, sont collés sur les pattes verticales de deux éléments de tôle. Les lames-ressorts 5a sont engagées élastiquement dans des niches 8 prévues dans la plaque de fond 2b et sont empêchées de se déplacer par des nervures 2h formant crans d'arrêt.

Les détails de réalisation peuvent être modifiés, sans s'écarter de l'invention, dans le domaine des équivalences.

RÉSUMÉ

1° Véhicule-jouet, notamment jouet imitant un wagon de chemin de fer, dont le cadre ou châssis est constitué par une plaque de fond de palier, par des flasques de support de paliers et par des éléments décoratifs imitant les paliers de train de roues et les longerons de cadre ou organes analogues d'un wagon réel, caractérisé en ce que les éléments décoratifs sont fixés sur les flasques de support de palier ou sur leur plaque de fond au moyen de ressorts établissant un contact par friction entre les éléments du dispositif de verrouillage.

2° Modes de réalisation du véhicule-jouet selon 1°, caractérisés par les particularités suivantes, considérées séparément ou collectivement :

a. Les ressorts sont constitués par des languettes solidaires de la plaque de fond qui agissent à la manière de lames-ressorts;

b. L'un des ornements est constitué par deux éléments imitant les paliers, par un élément imitant les poutrelles ou longerons de cadre et par des pattes disposées au voisinage des éléments imitant les paliers et traversant les flasques de support des paliers;

c. Les pattes sont guidées par la plaque de fond et par des équerres solidaires de cette plaque;

d. Les organes de verrouillage présentent des crans ou des ergots d'arrêt;

e. Les ornements sont des pièces triangulaires d'un seul tenant dont une partie imite le palier, dont une autre partie forme une patte horizontale et dont une autre partie encore imite une contre-fiche, de telle sorte que la patte et la contre-fiche puissent pénétrer dans un trou pratiqué dans le flasque de support de palier;

f. Les flasques de support de palier sont solidaires de la plaque de fond constituée par de la tôle et présentent des trous dans lesquels sont montés les trains de roues;

g. Les flasques de support des paliers font partie de l'élément rapporté et présentent des trous dans lesquels sont montés les trains de roues;

h. Chaque pièce rapportée est constituée par deux flasques de support de paliers, par deux pattes et par une poutrelle ou un longeron de cadre.

Société dite : GEBR. MÄRKLIN & CIE G. M. B. H.

Par procuration :
Cabinet MAULVAULT





